

T23 - Déontologie de l'Agent Immobilier

Formation éligible dans le cadre de la Loi ALUR

CONTACT

04 99 43 00 60

formation.cdvolutif@gmail.com

www.cdformation.com

* STAGES Inter-Entreprises

Budget :
Durée : 2 heures

* Dates et Lieux

Centre d'Agde
A définir
Centre de Béziers
A définir

Entrée / Sortie permanente

* OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Intégrer les règles issues du Code de la Déontologie
- Connaître les sanctions applicables en cas d'infraction
- Comprendre le rôle de la Commission de contrôle des activités de transaction et de gestion immobilières

* PROGRAMME

I Connaître les règles de déontologie

- Cerner les règles de déontologie énoncées dans des textes autre que le Code de la Déontologie
- Maîtriser les règles de la déontologie créées par le Code de la déontologie

II Appréhender le respect des règles de déontologie

- Connaître l'organisme chargé de faire respecter les règles de déontologie
- Maîtriser la procédure disciplinaire

PUBLIC

Agents immobiliers
Directeurs de succursale
Agents commerciaux et toutes
personnes habilitées par un
agent immobilier

NIVEAU REQUIS

Aucun

METHODE PEDAGOGIQUE

Alternance entre théorie et
pratique
Formateur spécialisé en
droit immobilier
Formation à jour de toute
réforme

CD Formation

166 rue Maurice Béjart - Parc Club de la Devèze - 34500 Béziers - 09.52.47.61.56

3 Impasse de Cordoue - Puits de So - 34300 Agde - 04.99.43.00.60

Déclaration d'activité sous le n° 91 34 07452 34 | Siret n° 521 087 312 00026